

Entretien

NOTAIRE

217

« Rendre l'ensemble des expressions du droit plus accessibles aux particuliers » Entretien avec Emmanuel Porcq et Damien Gérard

Du 28 janvier au 6 février 2022, de 18 heures à minuit, les *notaires2Normandie* organisent une projection sur la façade de Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Caen. Il s'agit d'images issues du livre *Le Droit impertinent* par Damien Gérard et Guillaume Boittin, éditions LexisNexis, collection Beaux livres, sorti en novembre 2021 (148 p., 19,90 €).

Le président de la Chambre Emmanuel Porcq et Damien Gérard commentent l'événement à venir.



Emmanuel Porcq, 49 ans, notaire dans le Pays d'Auge, à Dozulé, depuis 2007, président de la Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Caen depuis septembre 2021



Damien Gérard, 49 ans, diplômé en droit notarial et en droit des affaires, généalogiste successoral depuis 2001, directeur associé au sein de la société Coutot-Roehrig en charge de la région Centre-Ouest Normandie

La Semaine Juridique : Comment est né ce projet ?

Emmanuel Porcq : Cet événement de « mapping » est né d'une rencontre, celle de Damien Gérard, généalogiste successoral de métier, à l'imagination fertile et au goût prononcé pour la communication décalée, mais toujours élégante. J'ai été conquis par l'ouvrage *Le Droit impertinent*, lexique juridique né de la pensée et de la plume créatives de Damien

Gérard, alliées à la signature graphique de Guillaume Boittin qui permet, par l'intermédiaire d'un irrésistible « bestiaire », de mettre en scène un florilège de vocables utilisés par les différentes professions juridiques.

J'ai eu envie de contribuer à faire vivre ces personnages, au-delà du papier glacé. Une exposition conventionnelle dans un lieu clos, n'était pas adaptée en cette période

de pandémie. En outre, ce format impliquait que le public vienne à nous, alors que nous avions au contraire envie d'aller à sa rencontre ! L'idée de projection géante sur la façade de notre immeuble conjugait tous les critères : un évènement inédit dans le notariat, en plein air, accessible à tous, ludique et joyeux en cette période atone !

Damien Gérard : Je dois vous confier qu'Emmanuel Porcq est, en quelque sorte, à l'origine du *Droit impertinent* puisqu'il m'a mis au défi, il y a une dizaine d'années, d'imaginer un visuel à partir de son patronyme ! Ce visuel fut le premier d'une longue série d'animaux qui n'a cessé depuis de s'enrichir et que Guillaume Boittin et moi-même avons eu envie de partager avec le public, en la regroupant dans un ouvrage qui reprend 50 illustrations et leurs définitions associées.

Le projet de mapping nous a immédiatement séduits par sa modernité et son caractère innovant. Comment rêver plus bel écrin que ce magnifique immeuble ancien, situé en plein cœur de Caen, pour valoriser nos personnages ?

Dix ans après le début de cette aventure, c'est un véritable tournant pour ces visuels qui vont être exposés pendant 10 jours à la vue de 300 000 Normands et rayonner sur tous les réseaux sociaux au travers de ce mapping urbain.

La Semaine Juridique : Qui est intervenu pour le mener à bien ?

Emmanuel Porcq : J'ai confié la responsabilité globale de ce projet à Delphine Cudelou, directrice générale de notre Chambre interdépartementale, qui en a assuré la logistique et la communication. Au plan financier, la Chambre a reçu le soutien de la Caisse des dépôts, Banque des Territoires, dans le cadre du budget « Notaires et Territoires ».

Damien Gérard : De notre côté, nous nous sommes positionnés en véritables partenaires de l'événement, en renonçant à nos droits d'auteur sur nos créations originales.

La Semaine Juridique : Quelle est votre idée vis-à-vis des clients des notaires ?

Emmanuel Porcq : La Chambre a pour ambition de désacraliser les formules juridiques qui jalonnent la vie de nos clients, en permettant à chacun(e) de les appréhender de façon ludique et décomplexée.

J'espère que Caen sera la première étape d'un safari urbain qui entraînera nos personnages aux 4 coins de la France pour faire découvrir plus largement notre vision impertinente et décalée de la Planète droit !

Damien Gérard : J'ajoute que cette ambition est non seulement de clarifier le jargon notarial mais aussi, et plus largement, de rendre l'ensemble des expressions du droit plus accessibles aux particuliers, que ces notions relèvent du lexique de l'avocat, du commissaire-priseur, de l'huissier... C'est un projet fédérateur pour l'ensemble des professions du droit.

La Semaine Juridique : Comment avez-vous réalisé cela ?

Emmanuel Porcq : Le bâtiment de la Chambre des notaires est en miroir de

l'Abbaye aux Hommes, qui abrite l'hôtel de ville de Caen. La ville a d'emblée adhéré à ce projet de vidéo-mapping en permettant à notre prestataire de projeter depuis le toit du bâtiment qui abrite l'état civil de Caen.

Damien Gérard : Le prestataire local retenu pour ce projet a une grande expérience dans le vidéo-mapping avec de solides références au plan national (Parc Astérix, Futuroscope, Ville de Nantes...).

Il nous a proposé d'aller plus loin dans le spectaculaire, en animant l'univers de

quelques-uns de nos visuels. Nous sommes conquis par ces effets qui sont relayés sur les réseaux sociaux via de courtes vidéos.

La Semaine Juridique : Plus largement, quels sont vos projets ?

Emmanuel Porcq : Lors de mon entrée en fonction, j'ai souhaité donner un élan de modernité à la communication des notaires de notre Compagnie.

J'ai donné carte blanche à la commission communication présidée par Aymeric Cours-Mach, pour imaginer une communication différenciante et valorisante pour le notariat. C'est ainsi que sont d'abord nés les podcasts « Histoires vraies : les notaires vous racontent » dont nous venons de lancer la 2^e saison, puis ce mapping innovant qui porte haut les couleurs du notariat et qui fera, je l'espère, des émules.

Damien Gérard : La Chambre de Caen nous offre l'opportunité de donner une belle visibilité à nos personnages avec cette première. Le format totalement dématérialisé de cette expo nous permet d'envisager une tournée itinérante. J'espère que Caen sera la première étape d'un safari urbain qui entraînera nos personnages aux 4 coins de la France pour faire découvrir plus largement notre vision impertinente et décalée de la Planète droit !

PROPOS RECUEILLIS PAR
LAURENCE DE LAUZAINGHEIN
ET CATHERINE LARÉE



Projection sur la façade de Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Caen

Le Droit impertinent :



Le droit impertinent et ses termes juridiques à travers des illustrations exceptionnelles et un ton humoristique, est un ouvrage signé par

Damien Gérard et Guillaume Boittin, publié par LexisNexis. Magistrats, avocats, notaires, huissiers..., ces habitants de « la planète Droit » ont incontestablement un univers bien à eux... Leur « dialecte » peut notamment sembler énigmatique pour ceux qui n'ont pas fait « Droit deuxième langue » au collège !